



## Démolition d'un bidonville à Mayotte

Extrait du *Journal en français facile* du 22 mai 2023

**Marion Cazanove** : Dans l'océan Indien, à Mayotte, les pelleteuses sont entrées en action ce matin pour démolir un bidonville.

**Adrien Delgrange** : Des pelleteuses et de nombreux policiers et gendarmes déployés pour la destruction du bidonville de Talus 2, c'est son nom, situé sur la commune de Koungou, une ville située au nord de l'île de Mayotte. Alors, après avoir patiné pendant près d'un mois, cette opération voulue par le gouvernement français a finalement obtenu le feu vert de la justice. Pierre Olivier, bonsoir.

**Pierre Olivier** : Bonsoir Adrien, bonsoir à tous.

**Adrien Delgrange** : Au total, ce sont près de 200 cases, 200 petites maisons en tôle qui devraient être détruites dans ce bidonville.

**Pierre Olivier** : Oui, il s'agit de l'un des plus gros bidonvilles de Mayotte. Pour vous donner une idée, imaginez plutôt il s'agit de plus de 160 petites, parfois toutes petites maisons, construites en tôle à quelques mètres de la jungle et accrochées à flanc de montagne. Un peu comme les favelas au Brésil. Alors, ce lundi matin, les gendarmes mobilisés sur place sont entrés dans ces habitations pour vérifier que plus aucun habitant ne se trouvait à l'intérieur. Ils ont parfois dû casser les portes avec des barres métalliques qu'on appelle pied-de-biche à cause de leur forme. Et puis, les habitants, principalement des étrangers en situation irrégulière venus des Comores voisines, avaient évacué les lieux avant l'arrivée des pelleteuses qui ont ensuite commencé à détruire les premières habitations.

**Adrien Delgrange** : On peut donc dire que l'opération « Wuambushu » a réellement commencé ce matin car elle était à l'arrêt depuis plusieurs semaines.

**Pierre Olivier** : Oui, car il y a un mois, des associations de défense des droits de l'homme avait saisi la justice pour demander de stopper ces destructions de bidonvilles. Mais finalement, les juges qui ont étudié le dossier ont donné raison à l'État pour détruire ces habitations en considérant que ces habitations étaient insalubres, autrement dit qu'on ne pouvait pas vivre dedans et qu'il était même dangereux d'y habiter. La moitié des familles qui vivaient dans ce quartier a été relogée. Et au total, Adrien, ce sont plus de 1000 habitations comme celle-ci illégales, qui devraient être détruites à Mayotte dans les prochaines semaines.

**Adrien Delgrange** : Les précisions de Pierre Olivier.

### Lexique

**L'habitation** : une commune ; une ville ; une case ; une maison ; une maison en tôle ; un bidonville ; une favela ; un habitant/une habitante ; une porte ; une barre métallique ; insalubre ; habiter ; vivre ; reloger.

**La destruction** : une pelleteuse ; une opération ; démolir ; obtenir le feu vert ; casser ; un pied-de-biche.